

## Compte-rendu du Conseil d'administration de l'Université de Tours

lundi 8 mars 2010

par les élus des listes UPUP-UPC (SNESUP, SNCS, SLU,...)  
Bernard Banoun et Jean Fabbri

### Informations fournies par Loic Vaillant, président de l'université

Signature du décret de création PRES par la ministre le 4 mars.

Subvention du ministère à la création : 1 million d'euros. Est envisagée de même de la part de la région. L. Vaillant annonce pour bientôt un premier CA du PRES - qui devra déterminer les membres extérieurs. Puis il faudra des élections pour élire des représentants des EC, biatoss, et étudiants. (président élu pour 2 ans).

**Jean Fabbri intervient pour dénoncer la mise en scène électoraliste de la signature du PRES et souligner les mensonges de la ministre (ou des promesses inédites !) quand elle avance que le PRES orléans-tours rassemblerait 9000 enseignants-chercheurs (lu les 5, 6, 7 et 8 mars sur le site du ministère). Il ramène le million évoqué par Loic Vaillant à sa juste proportion : moins de 0,5% du budget de l'université de Tours.**

LV souhaite faire voter que l'ensemble du personnel (titulaires et vacataires), doctorants concourt aux activités du PRES, de manière à pouvoir être électeur lors de la constitution du CA du PRES. **J. Fabbri comprend le principe mais s'étonne d'avoir à voter sans disposer du texte.** LVaillant propose

« Le CA déclare que l'ensemble des personnels, EC, E et biatoss, contractuels et titulaires, concourt aux activités du PRES. »

**Cette formule reste ambiguë et pourrait ouvrir à des délocalisations de collègues, c'est pourquoi J. Fabbri s'abstient.**

**JF : remarque le CA de l'université n'a pas encore manifesté son appréciation positive du nouveau réseau de bus « fil bleu » qui améliore sensiblement la déserte entre les sites de l'université.**

### **Schéma directeur immobilier :**

Un document est distribué (6 pages extraites d'un dossier de 200) pour montrer les manques et besoins en surface de bâtiments universitaires (établi par un cabinet d'audit) à l'horizon 2020 pour l'ensemble des sites de l'université de Tours.

1. constats : dispersion spatiale (Fromont, Béranger) éloignés des UFR des Tanneurs. Insuffisance de m<sup>2</sup> pour le droit, pour l'IUT J.Luthier, pour médecine (en tout : on a besoin de près de 7500 m<sup>2</sup>).
  - Manque d'espace global pour la vie étudiante (sports, associations ; médecine préventive isolée). Peu de mutualisation des espaces.
  - Insuffisance des budgets alloués à l'entretien des structures bâties et à la mise aux nouvelles normes Grenelle environnement.
2. **Projets** : besoins théoriques en fonction des effectifs. (référence = 12 m<sup>2</sup>/étudiant). Il ne manque au total « que » 7500 m<sup>2</sup>, mais il y a des disparités selon les sites. (p. ex. 5000m<sup>2</sup> « en trop » sur le site Grandmont)

Actuellement : 9m2 / étudiant en sciences ; 3,4m2 en santé ; 3m2 en L et ASH ; 2,5 m2 en droit AES. (normes différentes selon sciences ou SHS).

#### Scénario 1 :

Projet regroupement sur les Tanneurs ;

- Déplacer le Centre formation « intervenants musique » sur le site musicologie
- Histoire de l'art : transfert au futur « pole Arts » du site Mame
- Désactivation du site Fromont
- Tonnelé : à l'identique + extension prévue sur La Riche
- Deux-Lions : polytech'Tours déménagerait à Grandmont : permet rapprochement spatial de la fac de sciences ; la fac de droit pourrait récupérer la part utilisable aux 2Lions.
- Extension du site Tanneurs (utilisation parking rez-de-jardin ; construction de deux étages sur Thélème ; élargissement sur l'esplanade Thélème)

#### Autre scénario :

- l'ensemble du L1 santé transféré à Grandmont ; IUT réparti entre les 2Lions et sur Grandmont.
- Le premier scénario = 191 Millions (le poste principal = l'EPU : 35 M)
- Le scénario 2 : de 221 à 243 millions selon variante.

Débat sans vote au sein du conseil.

R. Coudert : la prévision d'augmentation du nb d'étudiants est faible. LV : difficile de prévoir. – de plus : il faut prendre aussi en compte l'aspect pédagogique (on ne devrait pas séparer l'IUT en deux parties)

JY Le Guen : il manque 5000 m2 pour le sport (d'après une norme nationale). LV : il faut utiliser les installations existantes (grâce au « Pack Sport »).

**JF : regrette la transmission tardive du document (ce jour même) et l'absence de volontarisme quant aux perspectives de développement et de rayonnement, de pluridisciplinarité de l'université que sous-tendent ces scénarii. En particulier la « sous-scolarisation » dans le supérieur dans la région ouvre des perspectives. Il s'inquiète de ne rien voir sur les logements étudiants qui font défaut. Enfin il dénonce le biais introduit par cette étude confiée au lobby immobilier à l'affût des opportunités de construction associées aux opérations « grand emprunt », PPP (partenariat Public Privé)... enfin devant le projet de construction sur le site Grandmont de nouveaux locaux pour l'EPU, il se demande si le non démontage des préfabriqués actuels tient au souhait de préserver l'emprise au sol.**

C. Touchelay (SCD): le scénario 1 ne prend pas en compte le nb d'étudiants en bibliothèque (de droit).

E. Rouxel (MEDEF) se prévalant de l'expérience de l'ESCEM relève aussi une absence de volontarisme stratégique dans les projets soumis.

Préférence du scénario 1 par la présidence.

En juin la présidence transmettra à l'établissement public « France domaine » un projet de moyen terme quant aux bâtiments qui après discussion sera soumis alors au vote du CA de l'université

#### Finances

Les documents de l'exercice budgétaire 2009 et d'une (Décision Budgétaire Modificative) sont discutés.

Ils font apparaître des dépenses de 14% pour les salaires des non titulaires. **JF demande si l'ordre de grandeur est le même dans tous les établissements et fait préciser la nature des 21 emplois supplémentaires autorisés par le nouveau plafond d'emplois.** Il s'agira d'emplois vacataires pour la recherche (12) et le SAIC (5) et d'administratifs pour les services centraux, le SUIO l'EPU... dont les recrutements sont imminents.

**Commission des moyens :** Celle-ci a étudié un grand nombre de tarifs pour les frais d'inscription ou de dossier pour les DU (Diplômes d'Université) Ceux-ci ne sont pas soumis aux règles nationales et s'inscrivent dans une logique marchande plus ou moins nuancée (nature de la formation/public visé/ participation annexe des employeurs...). 3 abstentions : BB, JF et J-M Brossard (UNATOS-FSU)

**Emploi vacant** 5<sup>e</sup> section – pour rentrée 2011. Agrégation interne d'économie.

Création de la fonction de **médiateur** :  
Nommé par le président après avis CA, pour 2 ans avec renouvellement possible.  
Modalité de saisine : tt mb de la communauté universitaire peut le saisir, ou le pdt s'il considère que c'est du ressort du médiateur. Cela existe dans 6 universités.  
Cela ne concerne pas les étudiants. – ce serait sans doute un retraité de l'université qui ferait cela bénévolement.  
Indépendant du président. Neutralité et confidentialité.

**JF : cela peut-il concerner une personne ayant travaillé (contractuel) ?**

LV : ce serait pour une personne en poste, encore en activité.

Reste à écrire le cahier des charges. Ce sera annoncé au personnel.

Proposition LV : Yves Chevalier, ancien doyen ASH.

**Élections CA PUCVL :**

le CA du PUCVL doit se réunir après création du PRES afin de prononcer et d'organiser sa dissolution.

5 élus au CA du PUCVL – à élire.

**Question préalable de JF : quid du futur CA du PRES ? Y aura-t-il des membres élus du CA de l'université parmi les 4 membres de droit du CA du PRES au titre de l'université de Tours. Il le souhaiterait vivement afin que l'ensemble de la communauté universitaire soit associé aux enjeux et défis du PRES dans une collégialité démocratique. Dans un tel cadre la représentation, au sein du PRES, de l'université de Tours avec un élu issu d'une autre liste que la liste présidentielle serait significative.**

Réponse LV : c'est la présidence seule qui représentera l'établissement. Seule manière de « faire marcher le PRES ».

**Groupe de travail sur le référentiel des tâches :**

**JF conteste l'exclusion formelle des organisations syndicales et la manœuvre de la présidence d'enfermer les élus UPUP-UPC dans des groupes de travail dénués de pouvoir.**

3 élus au CA (Coudert, Brillet, Banoun), et des autres conseils centraux et CTP.

**Modification des statuts du comité hygiène et sécurité.**

**Question JF : qui en fait partie (3 représentants des organisations syndicales d'enseignants-chercheurs et enseignants, 4 au titre des organisations de BIATOSS), quelle est la composition actuelle ? il fait observer que le SNESUP n'a pas été sollicité depuis des années pour fournir les noms de ses représentants... alors que son syndicat est de loin le plus représentatif. Quand le renouvellement aura-t-il lieu ?**

**Don Boffard :** abstention BB